numéro 72

FÉVRIER 2011 - 0.50 € ISSN 1165 - 3116



DÉPOSÉ LE 18 / 02 / 2011

Ce sont les peuples qui font l'Histoire!

* On le savait, mais c'est si bon!

19 MARS *TOUS dans l'action*

à l'appel du collectif des 25 « l'école est notre avenir »

CARTE **SCOLAIRE CDEN reporté au 5 avril** D'ici là. **POURSUIVRE** *l'action!*

On vit une époque formidable!

Entre ceux qui proposent (publiquement, à l'Assemblée) l'expertise des forces de polices françaises aux dictateurs (aujourd'hui flash-balls et tasers, dans le temps, plus ou moins discrètement, on parlait « gégène » et paras), ceux qui prennent les avions ou les yachts privés, ceux qui se taisent quand meurent des manifestants (fussent-ils français ou francotunisiens), ceux qui rendent hommage « au courage » d'Hosni Moubarak sans un seul mot pour ceux qui ont été tués, réprimés, emprisonnés, ceux qui se parfument au jasmin et annoncent déjà la fin des révolutions, ceux qui voient d'un bon œil les peuples en marche à condition qu'ils ne soient pas dans nos rues, ceux qui de toute façon sont persuadés d'être l'horizon indépassable et la fin de l'histoire puisque tous les jours ils arrivent à leurs fins et que grossit leur compte en banque, ceux qui se sont toujours accommodés de tous les régimes politiques à condition qu'ils puissent y faire des affaires, ceux qui toujours se félicitent de la soumission aux marchés, aux agences de notation, au FMI, quel qu'en soit le prix... ceux-là toujours ont nié aux peuples toute souveraineté. Et ils continuent, Tunisiens et Egyptiens auraient déjà obtenu l'essentiel en chassant leur principal dirigeant, ils seraient sur la route de la démocratie...

Avoir simplement faim, réclamer justice et dignité, n'est-ce pas le souci de tous les jours de tous les peuples?

Nous qui vivons dans un régime que l'on dit démocratique, n'avons-nous pas aussi comme préoccupations premières, l'emploi, le salaire, la justice?

Et quel avenir prépare-t-on aux jeunes en Egypte, en Tunisie, en France quand règne partout la même répression économique?

Si loin, si proche du syndicalisme et de sa mission: permettre l'expression des revendications et construire les mobilisations. Justice et dignité au pas des peuples, si lent parfois et quand même, inexorable.

Sommaire:

- 1. On vit une époque formidable
- 2. Edito Indignez-vous!
- 3. Carte Scolaire : La pénurie avant la famine ?
- 3 & 4. Propositions de Mesures

- 5. Carte Scolaire: méthode et actions CHS-CT du 11/02
- 6. CAPD du 2 février 2011
- 7. Bulletin d'adhésion
- 8. Motions : Santé Scolaire et Remplacements.

1 rue de la Montagne 12300 DECAZEVILLE Tél: 05.65.43.40.11 Fax: 05.65.43.49.29 Mèl: snu12@snuipp.fr Site: http://12.snuipp.fr

LMA cherche à nous faire taire : INDIGNEZ-VOUS !

Rodez, le 4 février 2011



M. Jean-Luc TORNERO Secrétaire Départemental

M. PATOZ Inspecteur d'Académie de l'Aveyron Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Objet : période de réserve

Des collègues nous ont transmis copie d'un çourrier d'un IEN de l'Aveyron qui les somme « comme fonctionnaire représentant l'État (...) de ne participer à aucune manifestation publique au cours de laquelle pourrait naître une discussion politique » du lundi 14 février jusqu'au 27 mars 2011.

Le SNUipp/FSU 12 tient à vous rappeler, à nouveau,

- que les personnels ne sont soumis qu'à un devoir de discrétion concernant les élèves et leurs familles,
- qu'aucun de nous n'est un fonctionnaire d'autorité,
- que, contrairement à ce que vous aviez affirmé de façon fautive dans votre courrier du 1er mars 2010, notre liberté de pensée et d'opinion est entière, garantie par le statut général de la fonction publique (loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires version consolidée au 07 août 2009, art. 6). Nous vous l'avions d'ailleurs rappelé dans notre cour-

D'autre part, soyez assurés que les personnels de l'éducation ne manqueront pas de participer à la manifestation publique prévue le 10 février 2011 dans le cadre d'une journée nationale d'actions et de grève à l'appel de la FSU et de la CGT*, et qu'il y naîtra des « discussions politiques ».

Le SNUipp/FSU12 appelle par ailleurs tous les collègues à s'investir pleinement dans tous débats dans lesquels ils pourront faire entendre dans quel état le Service Public d'Education est placée suite à des décisions budgétaires, des orientations à portée pédagogique, et des choix de gestion des personnels éminemment politiques.

Là où nous en sommes rendus, et parce que nous ne pouvons plus compter que sur nous-mêmes, il en va de l'avenir du Service Public d'Education et de la digni-

té du fonctionnaire que de s'exprimer en toutes occasions appropriées.

Soyez assuré, M. l'Inspecteur d'Académie, de notre attachement au Service Public d'Éducation.

Pour le SNUipp12, Jean-Luc Tornero

H est à noter que ce que nous refusons d'appeler « maladresse » s'est déjà produit. C'est même devenu une constante : en janvier 2010, l'IA a tenté d'interdire le Congrès de la FSU12 qui se tenait traditionnellement dans un lycée de Rodez. Nous lui avons répondu et l'avons bloqué dans son intention. Il a ensuite voulu faire peur en tentant de mettre gravement en cause plusieurs collègues qui faisait passer la « lettre aux parents » du SNUipp/FSU12. Nous avons pu protéger les collègues. En mars 2010, alors que se profile la journée d'action du 23, il publie vers les écoles une circulaire nettement fautive sur un prétendu « devoir de réserve » qui n'existe pas et s'en prend à la liberté d'opinion des collègues. Le SNUipp/FSU12 lui a démontré l'illégalité et l'inanité de ses propos. En off, il avait acquiescé, mais le coup a porté.

Aujourd'hui, à l'approche de la journée d'action du 10 février, à nouveau, il cherche à museler l'expression des personnels.

Ce sont les collègues qui lui ont apporté la meilleure réponse avec la très bonne mobilisation dans la grève et dans la manif à Rodez le 10 février à l'appel de la FSU, de la CGT et de Solidaires.

* FSU et CGT, puisque le 4/02/11 Solidaires n'avait pas encore rejoint le mouvement.

Quelles modalités d'actions?

C'est la question posée dès le printemps 2010 par la FSU... Comment, malgré l'urgence de la mobilisation « retraites », porter les revendications spécifiques pour l'école et ses personnels. La question est restée posée longuement, et nous avons consacré nos forces sans compter aux actions « retraites » de l'automne. La question renouvelée et précisée en décembre, à nouveau restée sans réponse, il était de la responsabilité de la FSU, organisation majoritaire, d'ouvrir une perspective à la hauteur du ras-le-bol des personnels. Nous l'avons fait. Dès le mois de décembre, en construisant le 22 janvier comme une première étape, et ensuite dès la rentrée de janvier, en phase avec les personnels, comme avec les parents d'élèves, le SNUipp12, avec la FSU, n'a pas ménagé ses efforts. La seconde étape de la mobilisation a été une réussite, 60% de grévistes dans les écoles aveyronnaises et 650 manifestants à Rodez. Bref, mieux qu'en 2000 (alors c'était pour une ponction de 20 postes et des appels à la grève UNITAIRE).

Malgré des attitudes proprement incompréhensibles (puisque le constat est largement partagé pourquoi non seulement ne pas s'associer à l'action -chacun est libre- mais pire militer contre I'action?), nous resterons unitaires.

Le SNUipp12 et la FSU12 appellent tous les collègues à se mobiliser le 19 mars prochain, à nouveau à l'appel du Collectif des 25 « L'éducation est notre avenir ».

> Le 15 février 2011, Le bureau

Comité de rédaction : Laurent Munoz, Sylvie Picard, Valérie Tavernier, Noëlle Villeneuve, Jean-Luc Tornero

Carte Scolaire : la pénurie avant la famine ?

Au Comité Technique Paritaire Académique, le recteur se cache derrière ses lA et présente une facture salée : malgré 1500 élèves supplémentaires prévus pour la rentrée 2011, le ministère supprime aux départements de Midi-Pyrénées, 100 emplois d'instituteurs et professeurs d'école. Pour notre département, le coût est de 20,5 suppressions de postes devant les classes et 3,5 d'ETP Intervenants Langues Vivantes.

En 12 ans, l'Aveyron aura accueilli près de 1681 élèves supplémentaires et perdu 106 postes ! Toujours plus avec toujours moins !

Un groupe de travail, puis un CTPD, ont eu lieu au mois de janvier lors desquels l'Inspecteur d'Académie a présenté ses propositions. D'emblée, le SNUipp/FSU a demandé quels seront les choix politiques de l'IA : une pareille ponction ne peut qu'entraîner de fortes secousses. L'IA a donc choisi :

- 19 postes de personnels « hors-classe » seraient supprimés.
- Il ne toucherait pas aux classes uniques.
- Il prendrait en compte les effectifs mais aussi la qualité des prévisions de l'hiver 2010 par rapport au constat de septembre 2010 (prévisions > constat = suppression).
- Concernant le RRS d'Aubin-Decazeville (ex-ZEP), il annonce qu'il ne pourra plus assurer le seuil de création de 21/22 élèves par classe en élémentaire et, très certainement dès l'an prochain, le comptage des 2 ans (sur ce point, en audience intersyndicale SNU/SE quelques jours après, il aura des propos moins catégoriques...).
- À propos des RPI, l'IA a prolongé la « tactique Châtel »: le Ministre ne dit rien des suppressions et renvoie aux Recteurs qui renvoient aux IA... L'IA de l'Aveyron reste dans le rythme et propose des suppressions sur des RPI sans dire où... Aux maires de se mouiller, et aux collègues de mettre la tête sur le billot ? Nous avons là comme un avant-goût de la nomination des collègues non sur un poste mais sur une zone...

Le SNUipp/FSU12 a repris chacun des postes supprimés. Les postes de coordonnateurs, les postes « musées », les postes EMALA, CRI, « Gens du Voyage », les postes RASED gelés (annoncés comme maintenus en décembre et supprimés en janvier), les postes de titulaires-remplaçants, tous sont utiles voire indispensables. Notre administration, par une succession de budgets entièrement soumis au dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, a abandonné toute ambition de qualité et a créé une situation intenable dans les écoles. Désormais faute de coordonnateurs, de postes « musées », c'est la qualité et le travail d'équipe qui sont en danger ; faute de RASED, c'est la grande difficulté scolaire qui est occultée, etc. Pour chacun de ces postes supprimés combien de travail supplémentaire sera demandé aux collègues dans les écoles ? Faute de remplaçants, et là le SNUipp/FSU12 a rappelé son opposition résolue à

0	é		D 0.14	Deste/s)
Commune Agen d'A.	École La Pradélie	Prim	Prop° IA -1	Poste(s)
Agen a A. Aubin	J.Ferry / Le Gua	FIIIII	0,5	2,5
Auzits	R.Noyer	Prim	0,5	3
Baraqueville	G.Brassens	Mat	-0,5	4
Camarès	G.Brassens	Prim	-0,5	2,5
Capdenac	Chantefable	Mat	-0,5	3,5
Clairvaux	Bruéjouls	Prim	0,5	4,5
Decazeville	J.Macé	Elem	-1	5
Espalion	A.Franck	Mat	-1	3,5
Espalion	J.Monnet	Elem	0,5	7,5
Estaing	J.IVIOIIIICE	Prim	0,5	1,5
Firmi	M.Curie	Elem	-1	6
Foissac	Wi.Curic	Prim	-1	2
La Cresse		Prim	-0,5	1,5
La Fouillade		Prim	-0,5	3,5
La Primaube	J.Boudou	Elem	0,5	7
La Salvetat Peyralès	3.Doddod	Prim	-0,5	2,5
Laissac		Prim	0,5	5,5
Lédergues		Prim	-0,5	2,5
Livinhac		Prim	-0,5	4
Luc	J.Prévert	Prim	-0,5	3
Lunac	3.1 TO TOTE	Prim	-0,5	1,5
Marcillac		Prim	0,5	8
Martiel		Prim	0,5	5,5
Mayran		Prim	0,5	3,5
Montjaux		Prim	1	2
Montsales	Gaurels	Elem	0,5	2
Mur-de-Barrez		Prim	0,5	2,5
Naucelle	J. Ferry	Prim	-1	6
Nauviale		Prim	-0,5	2
Onet	Narcisses	Mat	0,5	6,5
Pruines			-0,5	2,5
Quins		Prim	-0,5	3,5
Rivière s T.		Prim	-0,5	3,5
Rodez	Cambon		0,5	6,5
Rodez	Flaugergues	Prim	-0,5	6,5
Rodez	Foch		-1	6
Salles-Curan	Bouloc	Prim	-1	0
Salmiech			-0,5	2,5
Savignac			0,5	3,5
Ségur			0,5	3
Séverac L'Eglise		Prim	0,5	2
St Affrique	Gare / Cartailhac	Mat	0,5	4,5
St George de L			-0,5	4,5
St Remy			0,5	2,5
St Sernin			-0,5	2,5
Ste Eulalie			-0,5	1
Vailhourles			0,5	3,5
Villefranche de Rgue	Chartreuse	Mat	-0,5	2,5

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

l'annonce faite l'an passé de l'utilisation de 20 postes de TR pour y placer les stagiaires PESP (Master), la situation vécue sur le terrain est proprement catastrophique depuis la rentrée ou presque : des écoles connaissent une rotation des remplaçants jamais vue des collègues se voient devoir répartir pendant une semaine et plus, une ou plusieurs classes sans enseignant ; d'autres se retrouvent face à une cinquantaine d'élèves plusieurs jours de suite... Et partout les effectifs grimpent dans les classes.

L'IA n'a pu s'opposer aux arguments développés par le SNUipp/FSU12 autrement qu'en demandant : « Il me faut rendre ces postes, où auriez-vous supprimé des postes ? ». L'argument est évidemment intellectuellement malhonnête, le SNUipp/FSU12 l'a dit à l'IA et a pointé le caractère d'urgence de la situation : non seulement les collègues ont à faire avec une réalité du métier qui s'est considérablement durcie au fur et à mesure de l'accumulation des difficultés économiques et sociales mais il faut désormais compter avec les bâtons dans les roues que notre administration s'ingénie à multiplier.

Désormais, pour les prochaines années (16 000 nouvelles suppressions attendues pour 2012...), quelles perspectives sont à craindre?

Le SNUipp/FSU12 l'a souligné : ce sera bientôt le tour des conseillers pédagogiques (c'est déjà le cas dans le Lot). Quant au vieux projet de l'IA d'obliger les classes uniques à ne scolariser que les élèves soumis à l'obligation scolaire, il risque de prendre une actualité brûlante très vite si on n'y prend pas garde. D'ailleurs, d'ores et déjà, l'IA conteste, par le truchement des tristement fameuses places disponibles, l'inscription d'élèves qui auront 3 ans entre septembre et décembre 2011...

D'ici à ce qu'on déscolarise...

Comme on le voit, il y a urgence à se mobiliser, à ne plus rien laisser passer.

Nous en avons saisi l'occasion le 22 janvier à l'appel du Collectif des 25, puis le 10 février dans la grève à l'appel de la FSU, de la CGT et Solidaires.

Nous serons encore dans l'action le 19 mars à nouveau à l'appel du Collectif des 25.

AUTRES PROPOSITIONS DE MESURES de l'IA suite au CTPD du 28/01

Transformation d'un poste d'enseignant ordinaire en poste fléché en langue (sous réserve de la vacance du poste)

AGUESSAC « Jacques Prévert » : poste fléché en Espagnol
ALMONT-LES-JUNIES : poste fléché en Anglais
BALSAC : poste fléché en Anglais
BOZOULS « Arsène Ratier » : poste fléché en Anglais
RPI CALMONT Magrin / CALMONT Ceignac : poste fléché en Anglais sur le site de Ceignac
CAPDENAC « Pierre Riols » : poste fléché en Anglais Ecole primaire urbaine
CAUSSE-ET-DIEGE Gelles : poste fléché en Anglais
CABRIAC : poste fléché en Anglais

GABRIAC: poste fléché en Anglais
LA LOUBIERE Lioujas: poste fléché en Anglais
LANUEJOULS: poste fléché en Anglais
LE MONASTERE « Les Quatre Rives »: poste fléché en Anglais
MILLAU « Eugène Selles »: poste fléché en Espagnol MILLAU « Jean-Henri Fabre » : poste fléché en Anglais

MILLAU « Jules Ferry » : poste fléché en Anglais (bilingue) MOYRAZES : poste fléché en Anglais

NAUCELLE « Jules Ferry » : poste fléché en Espagnol

RODEZ « Cardaillac » : poste fléché en Anglais

RODEZ « Flaugergues » : poste fléché en Anglais

SAINT-CYPRIEN-SUR-DOURDOU: poste fléché en Anglais SAINTE-RADEGONDE « Charles Cayla »: poste fléché en Anglais

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE « Pendaries » : poste fléché en Espagnol

Ça va nous faire un mouvement du tonnerre tout ça !!!

Autres Retraits

Retrait définitif d'un emploi spécialisé ré-éducateur opt. G au RASED de Decazeville, rattaché à l'école maternelle « Chantefable » de Capdenac (poste gelé depuis la rentrée 2009) (- 1.00) Retrait définitif d'un emploi d'enseignant ré-éducateur opt. G au RASED de Millau, rattaché à l'école primaire « Jean-Henri Fabre » de Millau (poste gelé depuis la rentrée 2009) (-1.00) Retrait définitif d'un emploi d'enseignant ré-éducateur opt. G au RASED d'Espalion, rattaché à l'école élémentaire « Jean Monnet » d'Espalion (poste gelé depuis la rentrée 2010) (- 1.00). Retrait définitif d'un emploi de psychologue sco. au RASED d'Espalion, rattaché à l'école primaire d'Entraygues sur-Truyère (poste gelé depuis la rentrée 2010) (- 1.00).

Retrait définitif d'un emploi de psychologue sco. au RASED de Villerranche-de-Rgue, rattaché à l'école élém. « Pendariès » de Villerranche-de-Rgue (poste gelé depuis la rentrée 2010) (-1.00). Retrait définitif d'un poste d'enseignant « animateur du service éducatif des musées Decazeville-Aubin », rattaché à la circonscription de Decazeville (poste gelé depuis la rentrée 2010) (-1.00). Retrait d'un emploi d'enseignant « animateur du service éducatif des musées de Rodez », ratta-ché à la circonscription de Rodez-ASH (- 1.00).

Retrait d'un emploi d'enseignant « animateur du service éducatif du musée de Millau », rattaché

à la circonscription de Millau (- 1.00)

Retrait d'un emploi Complément IEN (-1.00). Retrait d'un emploi de Coordonnateur ZEP (-1.00).

Retrait d'un demi-emploi de Coordonnateur du réseau d'écoles du Carladez (-0,50). Retrait d'un demi-emploi de Coordonnateur du réseau d'écoles de l'Aubrac (-0,50). Retrait d'un emploi d'EMALA (-1,00). Retrait d'un demi-emploi à l'IME de Saint-Laurent-d'Olt (-0,50). Retrait d'un demi-emploi à l'IME de La Roquette (-0,50). Retrait d'un emploi et demi de Brigade départementale « Gens du voyage » (-1,50). Retrait d'un demi-emploi « CRI» intervenant sur Opet-le-Château / Rodez (-0,50).

Retrait d'un demi-emploi « CRI » intervenant sur Onet-le-Château / Rodez (-0.50) Retrait de 13 Brigades départementales « Congés » Stagiaires (- 13.00) (les lieux de rattache-

ment seront précisés ultérieurement)

Retrait de 5 postes d'intervenants en langue (en équivalent temps plein) (-5.00).

CLIS « troubles du langage » à l'école élémentaire « Gourgan » de Rodez (+ 1.00).

Brigade dépt. « Gens du voyage », rattachée à la circo de Rodez-ASH (+ 1.00), intervention sur tout le département.

Brigade dépt. « Congés » sur la circo de Decazeville (lieu de rattachement à préciser) (+ 1.00) Brigade dépt. « Congés » sur la circo. d'Espalion (lieu de rattachement à préciser) (+ 1.00)

Brigade dépt. « Congés » sur la circo. de Millau (lieu de rattachement à préciser) (+ 1.00) Brigade dépt. « Congés » sur la circo. de Rodez-ASH (lieu de rattachement à préciser) (+ 1.00)

Brigade dépt. « Congés » sur la circo. de Saint-Affrique (lieu de rattachement à préciser)

Brigadé dépt. « Congés » sur la circo. de Villefranche-de-Rgue (lieu de rattachement à préciser) (+1.00)

Fusion

Millau Ecole Maternelle J. Macé et Ecole Elémentaire P. Bert

Carte Scolaire - Méthodes et Actions

Avec une pénurie cumulative depuis quelques années, les différents IA ont peu à peu fait le tour des possibilités de suppression.

Petit à petit les masques sont tombés. Les regroupements ou les réseaux ont bien servi (aussi ?) à supprimer des postes, les fusions maternelle/élémentaire ont eu la même utilité, le manque de personnels spécialisés a servi le gel puis la suppression de postes RASED, les demis postes ont été des demies créations tout autant que des demis retraits, la formation continue de plus en plus discontinue, jusqu'à la formation initiale qui sera toujours au commencement mais si peu formative...

Cet hiver, les cartes sont à nouveau rebattues.

Les ultimes postes « hors classe » sont dans le c¬ ur de cible... Nous l'avons dit, c'est la qualité qui fout le camp, ce sont de nouvelles charges que tous nous porterons, sinon à se résoudre à n'avoir plus d'ambition pour nos élèves que le socle, le calcul mental et l'anglais dès 3 ans ?

L'IA a cependant introduit une nouveauté : il supprime sur des RPI mais ne dit pas quel poste. La méthode est-elle habile? En tous cas, elle crée un dangereux précédent : qu'un élu local morde à l'hameçon, propose de supprimer ici plutôt que là, et notre administration pourra le proposer ailleurs. En cumulant les effectifs sur une zone urbaine ou sur un canton rural, on pourrait faire de nombreuses constatations, trouver des « solutions » pour les remplacements... et oublier les droits des personnels au nom d'une autre forme « d'optimisation ». Nous avons droit à une proposition de fusion à Millau dont nul ne sait d'où elle provient. Une certitude, au contraire de ce qui fut dit en CTPD, ce ne sont pas les collègues qui l'ont réclamé, et l'IA a souligné qu'il n'y gagnait rien donc que cela l'indifférait. Le SNUipp/FSU12 a rappelé son opposition de principe à ces fusions qui handicapent la maternelle, préparent les économies d'échelle du Ministère et ne rendent service à aucun collègue. Ici aussi la parole des collègues est contournée sinon détournée ou pire niée.

On peut se réjouir du fait qu'il ne touche pas aux classes uniques... mais pour combien de temps encore avant de les passer à la moulinette de ce qui est la loi sinon la pratique aveyronnaise.

Et l'accueil dès 2 ans, longtemps la force et la singularité des écoles aveyronnaises, si constamment combattu par notre administration que désormais les parents se censurent et ne se font plus connaître... Depuis des années, les recteurs ont dans leurs objectifs intégré la baisse du taux de scolarisation dès 2 ans. Quelle ambition pour un pays développé comme le notre! Quels lendemains radieux se prépare-t-on à se réjouir de ne pas scolariser... Il est vrai que les recteurs touchent une prime confortable pour cela.

Depuis toujours le SNUipp/FSU12, outre la place qu'il accorde à ses interventions dans les instances de carte scolaire, participe à la construction des mobilisations. Auprès de collègues, de parents, d'élus, le SNUipp/FSU12 apporte des informations et son expérience, et encore cette année partout où il est appelé. Force est de reconnaître que si, ici ou là, cela a permis de modifier les choix des IA, cela ne nous a jamais suffi.

A la base sont les choix budgétaires, éminemment politiques. Si nous portons tous les besoins, c'est bien parce qu'il faut les faire entendre.

Désormais, pour tous les services publics mais particulièrement pour l'école, c'est vital.

Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 11 février 2011

Depuis le BO n°40 du 4 nov. 2010, le CHSD est désormais un CHS-CT. L'importance donnée aux personnels s'en trouve revalorisée. Le SNUipp12 et la FSU12 appellent les personnels à se saisir de ces questions et à faire remonter tous les problèmes et interrogations auxquels ils sont confrontés.

Le SNUipp/FSU12 a demandé que soient rapidement organisées des sessions de formation à l'attention des membres du CHS-CT. Nous avons rappelé aussi notre demande de formation en direction des personnels des écoles sur ces questions.

L'administration a présenté le programme de recrutement de médecins du travail (80 au plan national, 1 pour l'académie de Toulouse). Très peu de candidats auraient répondu à l'offre d'emploi (sur le site du rectorat). Le SNUipp/FSU12 a remarqué que la visibilité de l'offre ne paraît pas assurée et demandé pourquoi les candidats n'avaient pas été retenus. Ils semblent que ce sont les candidats médecins euxmêmes qui ont abandonné les démarches. Les conditions de travail et de rémunération sont très certainement à incriminer. Le SNUipp/FSU12 a dénoncé à nouveau dans cet exemple les faux-semblants de notre administration. Le BO n°40 arrive alors que c'est dès 2002 que l'essentiel de ses dispositions auraient dû être mise en chantier. L'académie de Toulouse sous-dimensionne d'emblée le besoin en médecins du travail et très certainement propose un engagement financier moins que minimal. De même, c'est par souci d'économies que le rectorat a décidé de limiter à un simple « bilan infirmier » et non une « visite médicale » le suivi des GS en maternelle comme nous le dénoncions lors de la CAPD du 2 février. C'est bien sur le dos des élèves que se font ces économies! Et de plus cela crée une inégalité au profit de l'école privée qui elle a toujours droit à de vraies visites médicales!

Selon l'administration, 70% des élèves de Grande Section étaient vus par le médecin jusqu'alors, ce seraient 100% des élèves qui seraient vus mais par les seules infirmières, le dispositif permettrait de cibler les enfants à voir par les médecins (40%, ...?).

Pour le SNUipp/FSU12, le Code de l'Education (loi du 17 janvier 2002) indique que la visite médicale de GS est obligatoire et doit être effectuée par les médecins de l'EN. Nous ne sommes pas en règle avec la loi. Nous sommes dans l'illégalité.

Illégalité encore quand notre administration édite des ordres de mission sans frais, ou quand elle rembourse sur la base de tarif SNCF quand il n'y a pas de ligne de chemin de fer, illégalité encore quand elle refuse de rembourser le péage du viaduc de Millau...

Rajoutons à cela l'absence pour nombre d'entre nous de visite médicale d'embauche, l'absence de (Suite de la page 5)

tout suivi par un médecin du travail.

Et encore, que dire des méthodes utilisées pour discréditer auprès des collègues le Document Unique (DU) qui pourrait être un point d'appui pour les personnels dans la prise en compte des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité face à nos interlocuteurs, l'académie et les collectivités locales ? Qui assument le poids des tâches à mener ? Ceux qui sont en bout de chaîne, et encore surtout les directrices et directeurs, alors que nous avons tous à gagner, enfin, d'une réelle prise en compte de notre santé au travail...

Une information a été faite sur des sessions de formation organisées en direction des collectivités locales (47 participants à Rodez et 25 à Millau): combien en direction des personnels ?

Concernant les risques routiers, un point a été fait sur les accidents de service (18) et de trajets (17) l'an passé. Une proportion importante de ceux-ci ont lieu le lundi. Une intervention, sans doute incomplète, a fait mention d'une analyse qui indiquerait un plus grand nombre de femmes impliquées... Le SNUipp/FSU12 a rappelé qu'il peut difficilement en être autrement dans des professions très féminisées jusqu'à plus de 70%.

Le SNUipp/FSU12 a par ailleurs souligné longuement la dégradation des conditions de travail des personnels itinérants et là encore le manque de prise en compte de celles-ci par notre administration. Jamais le temps de trajet n'est pris en compte dans le temps de travail, y compris pour les collègues itinérants dont ceux qui interviennent sur plusieurs sites souvent dans une même journée. Le choix de l'IA de supprimer un tiers de la brigade de remplacement l'an passé pèse évidemment sur le travail des TR de cette année, comme pèseront les 13 suppressions pour l'an prochain. Mais cela retentit aussi sur la santé des personnels « ordinaires » qui subissent des conditions d'enseignement rendues particulièrement difficiles sinon impossibles en cas de non-remplacement.

Pour le SNUipp/FSU12, la politique de santé des personnels doit être promue et bénéficier de moyens en rapport avec le nombre et les spécificités des personnels comme des missions.

CAPD du 2 février

Liste aptitude direction, Barème des permutations. Questions diverses du SNUipp/FSU12 : Remplacement sinistré, Formation Continue déliquescente, Entretien personnalisé à 2 et 20 ans, Visite médicale des GS : le public défavorisé.

Concernant la liste d'aptitude aux fonctions de direction à 2 cl. et plus (29 candidats) :

Les représentants des personnels ont obtenu que certains avis défavorables de l'administration soient modifiés.

Sur les barèmes des permutations, toutes les demandes de majoration de barème ont été acceptées. Une collègue, malade, s'est vu refuser sa demande de permutation pour la Guyane (un bilan de santé positif est exigé pour ce département).

Le SNUipp/FSU12 est intervenu pour :

- 1. dénoncer la situation du remplacement dans le département :
- remplaçants en nombre moindre [1] et donc remplacements non effectués, rotations des remplaçants, classes surchargées, organisation pédagogique explosée, collègues TR envoyés plus souvent plus loin, dans des situations ubuesques...
- pressions toujours plus fortes de l'administration sur les absences : un collègue est sommé de rejoindre un remplacement alors qu'il accompagne sa femme en proie aux premières douleurs de l'accouchement, demandes d'autorisation d'absence refusées ou acceptées « si vous demandez un congé sans solde », refus pour des obsèques de proches, et toujours des relations de plus en plus tendues entre administration et personnels qui ne demandent que l'application de leurs droits, voire un peu d'humanité ...
- personnels en surnombre effectuant des remplacements sans indemnité aucune
- stagiaires PESP en situation de remplacement alors qu'ils devraient être en stage accompagné

Devant cette situation inadmissible, le SNUipp a annoncé la remise au goût du jour de la consigne du renvoi au 3ème jour sans remplaçant. L'IA a reconnu le problème et indiqué qu'il avait à faire face à 22 congés maternité et 6 congés longs (ce jour-là) plus un nombre conséquent d'absences diverses. Il a protesté contre la remise au goût du jour de la consigne de renvoi des élèves.

Le SNUipp a souligné à nouveau l'absence d'adéquation de la brigade de remplacement et des besoins du département et demandé que le Ministère soit alerté sur cette question.

2. demander des précisions sur l'entretien personnalisé à 2 et 20 ans : l'IA a répondu à nos questions en indiquant que l'Aveyron est ici département expérimental, que cet entretien serait prochainement étendu à tous les fonctionnaires, qu'il ne serait pas pris en compte dans l'évaluation

Dans le cadre de l'expérimentation, la participation des collègues est volontaire. S'adresser au SNUipp/FSU12 en cas de pression. Le SNUipp a indiqué qu'il consultera prochainement son Conseil Syndical afin de préciser sa position mais ces entretiens, issus de pratiques des entreprises privées, en ce qu'il représente un danger tant pour les individus (la "tête du client") que pour le statut de la Fonction Publique nous paraissent non seulement inutiles mais évidemment nuisibles.

3. dénoncer l'état de déliquescence avancé de la formation continue : avec, par exemple, la suppression des stages de formation continuée qui aurait dû concerner des sortants d'IUFM qui ont désormais 3, 4 ou 5 ans d'ancienneté... Le SNUipp/FSU12 a demandé si ces stages, qui devaient faciliter l'entrée dans le métier, pourront être dispensés avant de subir l'entretien à 20 ans ?

Le SNUipp/FSU12 considère (et l'a dit à l'IA) qu'il s'agit ici d'une véritable rupture de contrat de la part de l'administration.

L'IA a dit son impuissance face aux besoins de remplacement et dit

réfléchir à une réorganisation de la formation continue (une énième réorganisation pour masquer la pénurie ?). Ce stage ne se tiendra pas d'ici la fin de l'année. L'IA ne s'est pas engagé sur sa tenue l'an pro-

4. demander qu'un point soit fait sur la fausse visite médicale des

Celle-ci n'est plus désormais qu'un "bilan infirmier" effectué par des infirmières : les médecins scolaires ne verraient plus que quelques élèves.

Par ailleurs, les médecins scolaires interviennent dans le privé. Les élèves du privé ont donc droit, eux, à une visite médicale complète. Le SNUipp a vivement dénoncé cette rupture de l'égalité.

Nous avons souligné et l'iniquité et l'absurdité de décisions rectorales illégales prises sur des critères purement budgétaires qui privent donc de nombreux élèves d'une prise en compte précoce de leurs difficultés. Ici, l'école publique, parce qu'elle scolarise plus d'élèves que le privé, parce qu'elle scolarise plus d'élèves issues de familles défavorisées, accroît grandement les inégalités. Elle faillit gravement à sa mission.

Par cette annonce, Le SNUipp/FSU12 a provoqué l'embarras manifeste de l'IA et de toute l'administration. Le SNUipp/FSU12 a exigé le retour de la visite médicale pour tous.

[1] suite, l'an passé, à la décision de l'IA de l'Aveyron d'utiliser 30% de la brigade pour y placer dessus les stagiaires PESP. Décision que le SNUipp avait combattue...

51 suppressions, 17 créations, non scolarisation dès 2 ans. des salaires qui baissent, des non-remplacements à foison, et il me faut demander une autorisation d'absence à mon IEN... VDM.

http://www.viedemerde.fr

19 Mars, TOUS ENSEMBLE!

À l'appel des 25 organisations du Collectif « L' éducation est notre avenir ».

Les organisations à l'initiative de cet appel :

AFL - CÉ - CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE - FEP-CFDT - FERC-CGT - FGPEP - FIDL - FOEVEN - Les FRANCAS - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie Freinet - JPA - La Ligue de l'Enseignement - Fédération Léo Lagrange - OCCE - SGEN-CFDT - SUD Education -UNEF - UNL - UNSA Education

Les organisations qui soutiennent cet appel :

AEAT - AFPEN - AGEEM - AMUF - ANATEEP - APBG - APSES - APKHKSES - ATTAC France -CFDT - CGT - CMR - CNAJEP - CNAL - CSF - FFMJC - FNAME - Bureau national FNAREN - FND-DEN - FNFR - LDH - MRAP - PRISME - Solidaires - UDPPC - UFAL - UNSA

Le Conseil Syndical du SNUipp/FSU12 propose aux collègues de présenter en Conseil d'Ecole les deux motions suivantes, de les adresser à l'IA sous couvert de l'IEN et de nous en faire parvenir une copie.

(SNUipp/FSU12, 12 av. Tarayre, 12000 RODEZ ou snu12@snuipp.fr)

Motion « Santé Scolaire - Visites Médicales »

Nous, parents, élus et DDEN réunis en Conseil d'école de l'école de....., exigeons le rétablissement de la visite médicale des élèves de

Nous demandons ainsi que soit appliqué l'article 941 du Code de l'Éducation : "au cours de leur 6^{ème}, 9^{ème}, 12ème et 15ème année, tous les enfants sont obligatoirement soumis à une visite médicale au cours de laquelle un bilan de leur état de santé physique et psychologique est réalisé. Ces visites ne donnent pas lieu à contribution pécuniaire de la part des familles".

Nous rappelons notre attachement à l'accessibilité et à la gratuité des soins pour nos enfants. Nous pensons que l'école est le lieu privilégié pour effectuer le dépistage et l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Les médecins sont les seuls habilités et compétents à effectuer ce travail. Nous souhaitons, par ailleurs, que tous les élèves reçoivent un traitement égalitaire. Cette égalité est bafouée quand seuls, les élèves des établissements privés de notre département sont examinés par des médecins et que ceux des établissements publics (par ailleurs plus nombreux et issus de toutes les catégories sociaux-professionnelles) sont "filtrés" par le biais d'un « bilan infirmier » nécessairement moins complet qu'une « visite médicale ».

La santé, l'accompagnement médical, le dépistage précoce de troubles sensoriels, l'évaluation des démarrages de surpoids voire d'obésité ne doivent pas être balayés d'un revers de restriction budgétaire. Nous ne pouvons le tolérer et vous demandons de

remédier, sans délai, à cette situation inacceptable.

Motion « Manque de Remplaçants »

Ce jour, et depuis, à l'école de une classe n'a pas d'enseignant, faute de remplaçant.

Par la présente, nous, parents, élus et DDEN réunis en Conseil d'école, regrettons très vivement ce manque de remplaçant qui, non seulement ne permet pas aux élèves de la classe désignée de recevoir l'enseignement qui leur est dû, mais de plus handicape l'ensemble des classes de l'école.

Nous nous devons de signaler que cette situation peut entraîner des dysfonctionnements notamment en ce qui concerne la sécurité des élèves accueillis dans de telles conditions.

Nous vous demandons de remédier très vite à cet état de fait.